



Produit

ETOILE ACTIONS FRANCE ISR

FR0010361279 - Devise : EUR

Ce Fonds est agréé en France.

Société de gestion : Société Générale Gestion (ci-après: "nous"), membre du groupe de sociétés Amundi, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

AMF responsable de la supervision de Société Générale Gestion en ce qui concerne le présent Document d'informations clés.

Pour plus d'information, veuillez vous référer au site www.societegeneralegestion.fr ou appeler le +33 76378100.

Ce document a été publié le 26/01/2023.

Document
d'informations
clés

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de ETOILE ACTIONS FRANCE ISR, un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions pays zone Euro

Objectifs : En souscrivant à ETOILE ACTIONS FRANCE ISR, vous investissez principalement dans des actions d'entreprises françaises.

L'objectif de gestion consiste, sur la durée de placement recommandée, à surperformer l'indice CAC All Tradable (dividendes nets réinvestis) par une exposition aux actions de sociétés françaises après prise en compte des frais courants. La sélection des titres est en outre réalisée selon un axe extra-financier en ne retenant d'une part que les émetteurs permettant la construction d'un portefeuille dont le niveau des émissions carbone est en permanence inférieur d'au moins 30% à celui de l'univers d'investissement et d'autre part ceux qui ont les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le fonds est géré de manière active (gestion dite de stock picking). Le processus d'investissement repose sur la sélection d'actions au sein de l'univers d'investissement, représenté par l'indice CAC All Tradable et de manière accessoire d'actions hors de l'indice et/ou de la zone euro (de toutes capitalisations et de tous secteurs). La sélection de valeurs conjuguée à la fois la recherche de performance financière qui s'appuie sur une analyse fondamentale et la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et du critère de l'empreinte carbone à travers une analyse extra-financière. La vocation du fonds est de réduire son empreinte carbone par rapport à son univers d'investissement. Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- la première étape consiste à filtrer, au sein de l'univers d'investissement, les émetteurs ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Le fonds intègre ainsi des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement en mettant en place une gestion ISR (investissement socialement responsable).

- lors de la deuxième étape, l'analyse financière approfondie des sociétés (visibilité sur les futurs résultats et les perspectives de croissance, solidité de la structure financière ...), permet d'établir un potentiel d'appréciation des cours à moyen-long terme tout en tenant compte des notes extra-financières.

- construction du portefeuille basée sur la sélection des titres combinant les critères financiers et extra-financiers les plus favorables avec un contrôle des risques inhérent à ces choix de titres.

L'analyse extra-financière permet d'attribuer à chaque émetteur une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) à partir de la méthodologie de notation ESG « Best in Class » et vise à mesurer la performance ESG des émetteurs, c'est à dire leur capacité à anticiper et à gérer les risques et opportunités de durabilité inhérents à leur secteur d'activité.

Limite de l'approche « Best in class » : cette approche n'exclut aucun secteur d'activité a priori. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et le FCP peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

L'équipe de gestion met en œuvre les approches suivantes au sein du fonds :

- Approche d'exclusions normatives et sectorielles : exclusions légales qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi (groupe d'appartenance de la société de gestion) en vigueur. Par ailleurs, l'équipe de gestion applique des exclusions sectorielles renforcées sur les secteurs « producteurs de gaz et pétrole » et « industrie

métallurgique et minière ».

- sélection des émetteurs en combinant les deux approches suivantes :
 - « Approche en amélioration d'un indicateur extra-financier », l'empreinte carbone. L'équipe de gestion sélectionne des titres de manière à ce que la moyenne des émissions carbone calculée au niveau du portefeuille soit inférieure en permanence d'au moins 30% par rapport à celle de l'univers d'investissement.. Cette approche permet ainsi de privilégier les émetteurs qui contribuent à la réduction des émissions carbone favorisant ainsi la lutte contre le réchauffement climatique. Limites de cette approche : 1° tous les secteurs économiques (hormis les secteurs précités volontairement exclus) peuvent être représentés dans cette approche ; le fonds peut en conséquence être exposé à certains secteurs considérés comme à fort impact sur le climat et 2° la disponibilité des données relatives aux émissions carbone de certaines petites et moyennes entreprises et des émissions de scope 3, n'est pas garantie. Des estimations sont parfois nécessaires pour pallier le manque de données rapportées par les entreprises.

- « Approche en amélioration de note » : la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées.

Le fonds est exposé entre 75% et 110% de son actif net aux actions cotées sur le marché français. Le fonds peut également investir dans la limite de 10% de l'actif net dans des actions hors de l'indice et/ou européennes. Le gérant privilégie les grandes capitalisations sans toutefois exclure les moyennes et petites capitalisations. La répartition sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectue en fonction des opportunités de marché. Le fonds peut également investir dans des produits de taux (produits monétaires et/ou obligataires) libellés en euro dont la notation minimale à l'achat est BBB+ dans l'échelle de notation Standard & Poor's (ou équivalent). Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition. L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle de son indice de référence. Sa gestion est discrétionnaire : il est principalement exposé aux émetteurs de l'indice de référence, et peut être exposé à des émetteurs non inclus dans cet indice. La stratégie de gestion intègre un suivi de l'écart du niveau de risque du portefeuille par rapport à celui de l'indice. Un écart modéré par rapport au niveau de risque de cet indice est anticipé. ETOILE ACTIONS FRANCE ISR est éligible au PEA. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de ETOILE ACTIONS FRANCE ISR.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur cette Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Société Générale Gestion - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif nette de Fonds est disponible sur www.societegeneralegestion.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de ETOILE ACTIONS FRANCE ISR.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement utilisant un proxy approprié.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des dernières 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 année(s) Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 année(s)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 540	€1 500
	Rendement annuel moyen	-84,6%	-31,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 640	€8 700
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-2,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 380	€12 890
	Rendement annuel moyen	3,8%	5,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 480	€15 700
	Rendement annuel moyen	44,8%	9,4%

Que se passe-t-il si Société Générale Gestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres fonds et de ceux de la Société de gestion, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€417	€1 690
Incidence des coûts annuels**	4,2%	2,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,97% % avant déduction des coûts et de 5,21% % après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,99% de la valeur de votre investissement par an. Cette pourcentage s'agit d'une estimation.	195 EUR
Coûts de transaction	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	22 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus et acceptés avant 03:45 PM un jour ouvrable en France sont généralement traités le même jour (sur la base de l'évaluation de ce jour).

Vous pouvez échanger des parts du Compartiment contre des parts d'autres compartiments de ETOILE ACTIONS FRANCE ISR conformément au prospectus de ETOILE ACTIONS FRANCE ISR.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations +33 76 37 81 00
- Envoyer un courrier à 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.com. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.